

GESTION ÉVACUATION



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, le gestionnaire d'évacuation sera en mesure d'intervenir avec efficacité et en toute sécurité lors d'une évacuation en entreprise. Ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels lui permettront d'appréhender rapidement une situation dangereuse et de la gérer avec professionnalisme, tout en respectant les procédures spécifiques de l'entreprise. En somme, cette formation lui procurera les compétences nécessaires pour garantir la sécurité des personnes et des biens dans son environnement professionnel.

FORMATEUR

Des intervenants Sapeur-Pompier actifs ou sélectionnés et formés par ces derniers assurent une formation au plus près de la réalité

Nb : les intervenants ayant réussi nos tests d'admission

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Parler, lire et écrire en français, s'adresse à tous salariés afin de répondre aux obligations du code du travail.

DURÉE, LIEU ET NOMBRE DE STAGIAIRES

- 2 heures de face à face pédagogique
- Dans votre propre entreprise pour un maximum d'efficacité (en intra-entreprise),
- En présentiel,
- Groupe de 3 à 10 stagiaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, partage d'expériences, démonstrations par le formateur évacuation, exercices d'apprentissage en groupe, mises en situation de cas liés aux risques propres à l'entreprise, cas concret, étude de cas et la conclusion

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéo projecteur,
- Ordinateur, paperboard
- Fiche de suivi
- Évaluation formative
- Grille de certification.

PROGRAMME



OUVERTURE DE LA FORMATION

- Accueil des stagiaires et présentation de la formation

LE CADRE JURIDIQUE D'UNE INTERVENTION

- Les différents codes, le cadre juridique ainsi que les limites du gestionnaire d'évacuation

COMPRENDRE L'ÉVACUATION

- Les types d'évacuation et méthode

L'ALERTE, LES DIFFÉRENTS NUMÉROS D'URGENCE, LE MESSAGE D'ALERTE

- Alerter ou faire alerter les services de secours en fonction de l'organisation de l'entreprise

ORGANISATION DE LA FORMATION

ACTIVITÉ	CONTENU
PREMIÈRE DEMIE-JOURNÉE	
Ouverture du stage	- Présentation du formateur, des horaires de formation, du programme de formation, signature de la feuille de présence, présentation des stagiaires - Énoncé des objectifs de la formation, présentation de la grille d'évaluation et du mode d'évaluation (mise en situation)
Le cadre juridique et la prévention du gestionnaire d'évacuation	- Le cadre légal - Les limites de l'intervention du gestionnaire d'évacuation
DEUXIÈME DEMIE-JOURNÉE	
Les rôles dans l'évacuation	- Donner l'alerte - Guide file - Serre file - Consignes de base : - Pas de retour en arrière - Ne pas utiliser les ascenseurs
Mettre en oeuvre une évacuation	- Déclenchement d'une alarme incendie - Evacuation - Analyse

VALIDATION DE LA FORMATION

Les critères d'évaluation sont ceux définis par la grille d'évaluation propre à Leones formation. Il y a deux types d'évaluations :

- Une évaluation formative est réalisée tout au long de la formation par le formateur.
- Une évaluation certificative. Lors de mise en situation de cas concret, le stagiaire devra être capable d'analyser la situation, d'intervenir en toute sécurité sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention et de mettre en œuvre la conduite à tenir adaptée afin d'évacuer.

La validation s'obtient si le stagiaire a participé à l'ensemble de la formation et a validé son épreuve certificative.

La formation est valable au maximum 12 mois, elle sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation certificative favorable.

Un recyclage annuel est préconisé

Validation par bloc de compétences

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du premier équipier d'intervention, pourront être reconnus au titre de SST

Maintien et actualisation des compétences

Afin d'assurer une protection optimale, nous recommandons un recyclage annuel

A l'issue de la formation

A l'issue de la formation, un Certificat de réalisation Conforme aux modalités du Ministère du Travail, ce certificat est délivré aux personnes ayant suivi la formation dans sa totalité

MODALITÉS

Accessibilité

- Une personne en situation de handicap peut tout à fait obtenir son attestation de formation, si elle est capable de mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues.*
- « Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques ou mentales, l'ensemble des compétences attendues, il se verra délivrer une attestation de suivi de formation mentionnant notamment les résultats des acquis (partiels, du fait du handicap) de la formation. »

*Référént handicap : Maxence Barthelemy - 06 48 35 89 59
contact@leones-formation.fr

Les modalités et délais d'accès

- L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative d'un salarié avec l'accord de sa direction.
- Inscription 15 jours avant le début de la formation

Modalité d'évaluation

- Évaluation en fin de stage portant sur le déroulement et les acquis de la formation